**Communiqué de l’ARUTAQ**

**Des millions sans chauffeurs ni véhicules; le transport adapté a besoin de plus qu’une annonce !**

Lévis, le 2 mai 2025 — L’ARUTAQ prend acte de l’annonce faite par le gouvernement du Québec concernant la refonte du Programme de soutien au transport adapté (PSTA), accompagnée d’un investissement de près de 470 millions de dollars sur trois ans. Si cette annonce témoigne d’une volonté politique de soutenir le transport adapté, notamment en milieu rural et régional, elle soulève également de nombreuses questions quant à son impact réel et à la capacité du milieu à en bénéficier pleinement.

**Des annonces prometteuses, mais encore trop de zones grises**

L’ARUTAQ salue certaines améliorations prévues, mais s’inquiète des nombreuses incertitudes qui entourent cette réforme : le caractère non récurrent de plusieurs mesures, leur conditionnalité à la disponibilité budgétaire, l’absence de détails sur les modalités d’attribution des fonds, et le manque d’indications sur la mise en œuvre concrète sur le terrain. Les enjeux structurels majeurs tels que la pénurie de main-d’œuvre, le manque de véhicules adaptés, et la formation inadéquate des chauffeurs sont à peine abordés, alors qu’ils constituent des obstacles cruciaux à l’élargissement et à la qualité de l’offre.

**Un financement sans moyens d’action reste une promesse vide**

Depuis des années, les services de transport adapté subissent des coupures, des réductions de services et un affaiblissement de leur capacité d’action. Les personnes en situation de handicap, dont l’accès à la société québécoise dépend directement de ce service public essentiel, continuent d’en faire les frais. Injecter des millions dans un système incapable de les déployer efficacement – faute de chauffeurs, de véhicules ou de soutien opérationnel – ne suffira pas à rétablir durablement une offre accessible, fiable et sécuritaire.

**Un appel à la vigilance et à la continuité**

L’ARUTAQ appelle le gouvernement à faire preuve de vigilance, de transparence et de cohérence dans le déploiement de cette réforme. Nous demandons un engagement ferme et durable qui s’appuie sur un dialogue constant avec les usagers et les acteurs du milieu, afin d’assurer un accès véritablement équitable au transport adapté sur l’ensemble du territoire québécois.

* 30 -

***L’Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec*** (ARUTAQ) est un organisme provincial à but non lucratif voué, depuis 1988, à la défense collective des droits des personnes handicapées admises au transport adapté, au Québec. En collaboration avec nos organismes régionaux, nous œuvrons au développement et à l’amélioration des services de transport adapté et ce, sur tout le territoire québécois.

Source :

Dominique Viénot

Directeur général

arutaq@bellnet.ca